



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

« DICRIM »

Commune de Saint-Hippolyte

URGENCE : QUI APPELER ?

				
 15	 17	 18	 114	 112
Samu	Police Secours	Pompiers	Urgences sms	Partout en Europe

Mairie : 05 46 83 75 77

COVID-19 : 0800 130 000

ERDF : 0800 47 33 33

GRDF : 09 726 750 17

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Canicule info services : 0800 06 66 66

« Prévenir pour mieux réagir »

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent régulièrement que les situations susceptibles de perturber le bon fonctionnement de notre quotidien sont nombreuses.

Il suffit de penser à tous les phénomènes climatiques extrêmes que notre pays a vécus récemment.

La sécurité des habitants de Saint-Hippolyte est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.

Lisez attentivement ce document et conservez-le précieusement. Ce mémento est pour vous, il est réalisé afin de vous permettre de mieux vous armer devant un événement inattendu.

En complément de ce document d'information préventive, la commune a élaboré un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** qui définit les bases d'un dispositif dont l'ambition est d'identifier et d'organiser par anticipation les principales fonctions et missions pour faire face à toutes situations.

Afin que nous puissions continuer à vivre en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Le Maire de Saint-Hippolyte,
Pierre Chevillon

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

Pratique : En page 11, l'emport minimum à prévoir, si je dois quitter mon domicile.



Rappel des niveaux d'alerte :

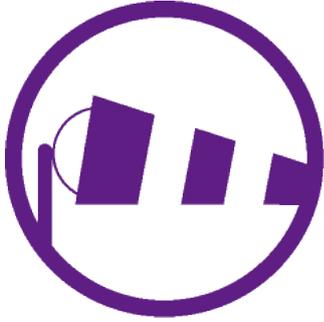
CODES DE VIGILANCE MÉTÉO			
 Niveau 1 Risque faible	PAS DE VIGILANCE particulière.	 Niveau 2 Risque moyen	ETRE ATTENTIF à la pratique d'activités sensibles au risque météorologique. Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont en effet prévus. Se tenir au courant de l'évolution météo.
 Niveau 3 Risque fort	ETRE TRES VIGILANT Phénomènes météo dangereux prévus. Se tenir informé de l'évolution météo et suivre les consignes.	 Niveau 4 Risque très fort	VIGILANCE ABSOLUE Phénomènes météo dangereux d'intensité exceptionnelle. Se tenir régulièrement informé de l'évolution météo et se conformer aux consignes.

- **Vigilance ORANGE :**
 - Le maire active le système d'alerte local

- **Alerte ROUGE :**
 - Le maire active le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
 - La préfecture lance le Signal National d'Alerte (SNA)
 - La mairie relaie ce signal par le Système d'Alerte Locale sur les téléphones fixes et mobiles répertoriés
 - Les centres d'accueil sont ouverts :
 - *Salle des Fêtes*
 - *Maison des sports et des loisirs*
 - *Eglise*
 - *Ecole*

Ma commune est concernée par les risques suivants :

- Tempête et vents violents
- Submersion marine
- Transport de matières dangereuses
- Risque sismique
- Les mouvements de terrain



Tempête et vents violents

Description du risque

Une tempête est une forte perturbation atmosphérique qui se manifeste par des **vents violents supérieurs à 90km/h** (48 nœuds).

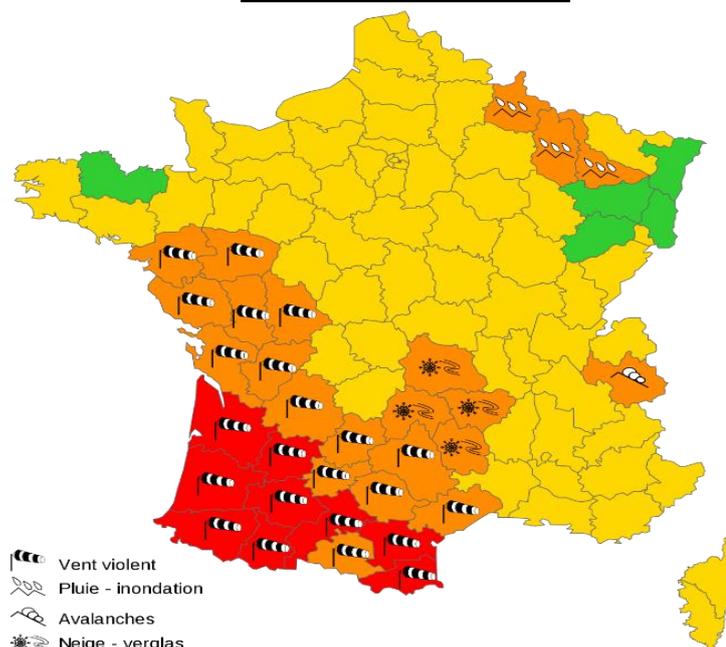
Ils sont souvent accompagnés de pluies plus ou moins intenses.

Elle cause de nombreux dégâts matériels. Le risque principal réside dans la chute d'arbres, de poteaux, de toitures, mais aussi l'envol d'objets divers qui se transforment en projectiles.

Je m'informe des signes avant-coureurs

- **Vitesse de vent supérieure à 90 km/h**
- Le baromètre descend rapidement et indique une dépression inférieure à 990 hectos pascals
- **J'écoute** : Demoiselle FM **97.8 MHz**, France Bleu La Rochelle **103.9 MHz**, Terre Marine **94.8 MHz**

Mais surtout, je suis les cartes de vigilance météo, élaborées 2 fois par jour, à **06 h et 16 h** en consultant le site : www.meteofrance.fr



CONSIGNES de SÉCURITÉ ALERTE « ORANGE »

CE QU'IL FAUT FAIRE



Se mettre à l'abri

Ranger les objets susceptibles de s'envoler

Eloigner votre véhicule des arbres

Fermer les fenêtres et les volets (**SAUF UN, en cas de volets à commande électrique**)

Se tenir informé :

Demoiselle FM 97.8 MHz, France Bleu La Rochelle 103.9 MHz, Terre Marine 94.8 MHz

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Se promener en forêt

Obstruer les grilles de ventilation de son logement

CONSIGNES de SÉCURITÉ ALERTE « ROUGE » (en complément)

CE QU'IL FAUT FAIRE



Se tenir informé

Débrancher les appareils et les antennes de télévisions

Se mettre à l'abri

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



Sortir de chez soi

Utiliser son véhicule

Aller chercher les enfants à l'école

Téléphoner, pour laisser les réseaux libres aux secours et **n'appeler qu'en cas de réel danger**

S'approcher des fils électriques tombés à terre et les toucher

APRÈS L'ALERTE

Evaluer les dégâts et prendre contact avec son assurance

Se tenir informé

Signaler à la Mairie les fils électriques, les arbres, tombés à terre

Eventuellement, se mettre à la disposition des secours



Submersion marine

Description du risque

La submersion est une **inondation brutale**, sous forme d'une vague qui entre dans les terres, accompagnée de forts courants.

Elle se traduit par **une montée plus ou moins rapide des eaux dans les rues**.

L'engorgement du réseau pluvial a la même conséquence.

L'intensité de la submersion dépend des conditions météorologiques (orientation et vitesse du vent) et astronomiques (heure et coefficient de marée).

L'engorgement du réseau pluvial se produit à l'occasion de pluies brutales de types orageux et une marée haute dans l'estuaire de la Charente.

Localisation des zones à risques élevés -zone RS1 Suivant PPRN 2020

N°	Villages concernés	Conseillers municipaux référents	N° Tel
1	RHONE -BIARD	Martial TAVERNET Christelle SIMONET	06.13.05.37.36 07.78.37.10.53

Je m'informe des signes avant-coureurs

Coefficient de marée supérieur à 90

Vitesse de vent supérieure à **90 Km/h**

Le baromètre descend rapidement et indique une dépression inférieure à 990 Hecto pascals

Se tenir informé :

Demoiselle FM 97.8 MHz, France Bleu La Rochelle 103.9 MHz, Terre Marine 94.8 MHz

Mais surtout, je suis les cartes de vigilance météo, élaborées 2 fois par jour, à **06 h et 16 h** en consultant le site : www.meteofrance.fr

CONSIGNES de SÉCURITÉ ALERTE « ORANGE »

CE QU'IL FAUT FAIRE



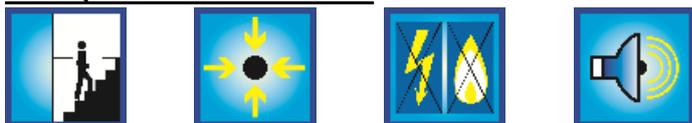
Mettre à l'abri les produits sensibles et dangereux et surélever les meubles
Fermer les fenêtres et les volets (**SAUF UN, en cas de volets à commande électrique**)
Connaître les lieux d'accueil (page 3)
Faire une réserve d'eau potable, de vivres et de vêtements chauds

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Se promener en bordure de la Charente et/ou du littoral

CONSIGNES de SÉCURITÉ ALERTE « ROUGE » (en complément)

CE QU'IL FAUT FAIRE



Se mettre à l'abri dans les étages
Si l'évacuation est ordonnée, se rendre sur le lieu d'accueil le plus proche
Couper le gaz et l'électricité
Fermer les poubelles et les mettre dans un endroit clos pour éviter qu'elles ne flottent et se répandent.
Se signaler à la fenêtre par un point lumineux

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



Sortir

Utiliser son véhicule

Aller chercher les enfants à l'école

Téléphoner, pour laisser les réseaux libres aux secours et **n'appeler qu'en cas de réel danger**

APRÈS L'ALERTE

CE QU'IL FAUT FAIRE



Evaluer les dégâts et prendre contact avec son assurance

Aérer et désinfecter le domicile

Avant de rétablir l'électricité, s'assurer que le réseau a été vérifié par les services ERDF et que l'installation est sèche

Veiller aux personnes en difficulté près de chez vous

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



S'approcher des fils électriques tombés à terre et les toucher

Téléphoner, pour laisser les réseaux libres aux secours et **n'appeler qu'en cas de réel danger**



Transport de Matières Dangereuses (TMD)

Description du risque

Le transport de matières dangereuses représente un risque potentiel pour l'homme et l'environnement. Il se concrétise lors d'un accident sur les voies de communication classiques (routières, maritimes, ferroviaires, aériennes), ou d'une rupture de canalisation.

Le risque peut se traduire par un **incendie**, une **explosion** ou un **nuage toxique**.

Moyens de prévention et de protection

Le TMD est interdit dans le centre bourg de la commune. Les canalisations (gaz notamment), font l'objet d'une surveillance périodique.

Localisation

L'ensemble du réseau routier de la commune de Saint-Hippolyte

Consignes de sécurité

CE QU'IL FAUT FAIRE



Rejoindre le bâtiment le plus proche

Fermer portes et fenêtres, confiner les ouvertures, couper les systèmes de ventilation

Couper le gaz et l'électricité

Ecouter la radio et respecter les consignes de sécurité

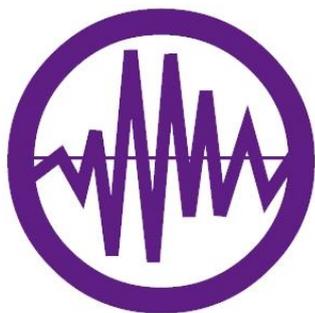
CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



Fumer

Aller chercher les enfants à l'école

Téléphoner, pour laisser les réseaux libres aux secours et **n'appeler qu'en cas de réel danger**



Risque sismique

Description du risque

Un séisme est une vibration en sous-sol créant des failles qui peuvent affecter les bâtiments et les infrastructures, occasionner des chutes d'objets ou d'éléments sur les personnes.

Le territoire de la commune est classé en « sismicité modérée », **niveau 3** sur une échelle de 5. Le risque demeure mesuré car l'intensité des séismes locaux reste généralement faible.

Moyens de préventions et de protection

Les règles de construction parasismiques sont applicables aux bâtiments

Localisation

Toute la commune est concernée

Consignes de sécurité

CE QU'IL FAUT FAIRE



Dans la rue, se tenir à l'écart des arbres et des bâtiments

Dans un bâtiment, se mettre à l'abri sous un meuble, ou près d'un mur porteur, près d'un angle de mur

En voiture, se garer loin de tout ce qui peut s'effondrer et des lignes électriques

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



Dans la rue :

Rester sous les câbles électriques
Utiliser son véhicule
Aller chercher les enfants à l'école

Dans un bâtiment :

En sortir
Téléphoner



Les mouvements de terrain

Le phénomène de retrait-gonflement des argiles se manifeste en fonction de la teneur en eau des sols. Ceux-ci sont alors soumis à des variations de volume, pouvant provoquer des fissurations en façade, un décollement des perrons et des terrasses, une distorsion des portes et des fenêtres, une dislocation des dallages et des cloisons, une rupture des canalisations enterrées.

Un PACK SÉCURITÉ en cas d'ÉVACUATION

Attention à ce que votre sac ne soit pas trop chargé, vous pourriez avoir à marcher avec !

Eau : Privilégiez des petites bouteilles

Nourriture : Barres énergétiques, fruits secs, petit pots pour bébé,...

Équipement :

Couteau de poche multifonction (type couteau suisse)

Lampe de poche avec deux jeux de piles de rechange ou une lampe sans pile à manivelle (dynamo)

Radio avec piles ou batteries, ou une radio sans pile à manivelle

Gilet fluorescent



Autre nécessaire :

Papier d'identité, carte bancaire, argent liquide

Vos médicaments si traitement en cours

Un téléphone portable avec batterie chargée

Vêtements chauds et chaussures de rechange

Clés de maison, de voiture

Protégez dans un sac plastique les objets de valeur et les papiers importants

Personnes référencées en cas d'alerte

PLAN PREVENTION DES RISQUES

ZONAGE DE LA COMMUNE AVEC PERSONNES RESSOURCES PAR ZONE.

N°	Rues concernées	Ressources Conseillers Municipaux	N° Tel	Correspondants
1	ROUTE DE RHONE-ROUTE DE BIARD-IMPASSE DE LA CHAVECHE-IMPASSE DES FOURNEAUX-IMPASSE DE LA CHABOTTERIE-CHEMIN DE LA TOUCHE-RUE DE LA MACONNERIE-IMPASSE DE LA PINAUDIERE -RUE DES GILLARDIERES-IMPASSE BELLEVUE-RUE DE LA REINCARNATION-RUE DES GRANGES-IMPASSE DE LA BRIDOIRE-RUE DE LA POINTE-IMPASSE DE LA PAQUELLERIE	Martial TAVERNET Christelle SIMONET	06.13.05.37.36 07.78.37.10.53	René PECHEREAU 06.81.91.87.46
2	RUE DES ROUZIERES-RUE DU CHEVALLERAT-RUE DES JAGUENAUDS-RUE DES ROBINS-IMPASSE DU PERE-ALLEE DES CHENES VERTS-AVENUE DU PONT SUSPENDU-RUE DE LA RAINERIE-RUE DU VIEUX PUIT	Diamantina SUIRE Eloïse FLEURIAUD Bruno NOMINE	06.77.65.24.65 06.14.07.03.14 06.07.72.57.32	Gilbert JOLLY 05.46.83.72.47 Yves PREAU 06.87.04.65.75
3	CHEMIN DE BELAIS-IMPASSE DE LA CHOISIERE-IMPASSE DES BIRETS-RUE DU PORTAIL ROUGE-RUE DE LA REPUBLIQUE-ALLEE DE LA PANIFICATION-RUE DES ACACIAS-PLACE EUGENE LAUGRAUD-PLACE DE VERDUN	Maryse GIRET	06.16.59.07.87	Josiane CHRETIEN 07.89.61.35.06
4	RUE DES MACONS-IMPASSE DE LA BASSETTERIE-RUE DE CRAZANNE-IMPASSE DE LA GARENNE-RUE DES FORTS-CHEMIN DE LA GOUINIÈRE-CHEMIN DES MARAIS	Pierre CHEVILLON Patrick CANIZARES	06.63.15.27.90 07.83.63.89.32	Laurent TRIVELLIN 06.37.07.83.62
5	IMPASSE DE LA POCHONNERIE-RUE DU RELAIS DE POSTE-ALLEE DE LA GRAGNEE-RUE DU BOIS DE LA BAUDRIERE-RUE DE LA ROCHE-RUE RENE SEGUIN-ALLEE DES AIGRETTES	Fabienne DEPREYTERE	06.18.77.62.27	Jean-Claude DAUNAS 06.63.73.69.61 Jacques DEWAILLY 06.23.81.47.44
6	RUE DES PERAUDS-RUE DE JUCHAUD-IMPASSE DES FERNES-ALLEE DES ERABLES-ALLEE DES TILLEULS-IMPASSE PIERRE BERNE-ALLEE DES ECOLIERS	André BARATHIEU Clotilde JAUCOURT-PERROY Daniel PACAUD	06.09.72.12.34 06.87.78.82.20 06.32.64.18.14	AGENTS MUNICIPALS Christian PASQUINI 06.83.47.11.02 Philippe VINCENT 06.84.01.85.10
7	RUE DES RENAUDS-CHEMIN DES GUETS-ALLEE DE LA RIGAUDIERE-CHEMIN DE LA BORIE-ALLEE DE LA GARE-ALLEE DE LA BERGERIE-CHEMIN DES BOIS COMMUNAUX-IMPASSE DE L'ENQUILLERIE-CHEMIN POISSONNIER-CHEMIN DE LA BOUTONNIERE	Didier DUBREUIL Valérie LANE Dominique VECHAMBRE	06.72.81.67.40 06.26.01.52.29 06.18.55.32.00	Michel MONTEL 06.85.92.54.87 Jean Marie VECHAMBRE 05.46.82.00.39

N° utiles SAMU 15 POMPIERS 18 GENDARMERIE 17
CANICULE INFO SERVICES 0800 06 66 66 INFOS COVID 0800 130 000
CENTRE ANTI POISON 05 56 96 40 80
SECURITE DEPANNAGE EDF 09 726 750 17 GDF 0800 47 33 33
Appel Urgence INTERNATIONAL 112